

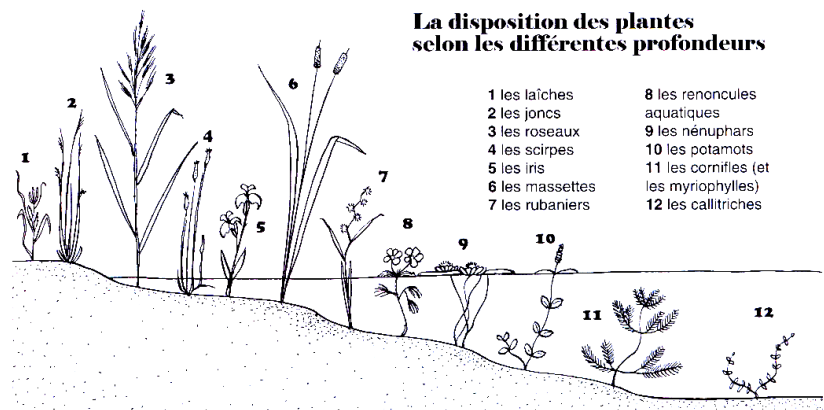


## Les plantes aquatiques

Une diversité exceptionnelle insoupçonnée

### ● L'étagement de la végétation permet une forte diversité floristique

Lorsqu'elle est idéalement conçue, la mare peut abriter une végétation très diversifiée : des **plantes purement aquatiques** aux **plantes de berges humides**. Chacun de ces végétaux se développe à sa manière dans des zones bien précises : plante ancrée au fond de la mare ou flottante, totalement ou partiellement immergée, les pieds dans l'eau ou dans la vase et la tête au soleil. Ensemble, elles forment une ceinture de végétation qui constitue un écosystème équilibré où biodiversité et épuration de l'eau y trouvent leur compte, tout en remplissant un rôle paysager.



Source : *Créer une mare* - Dossier Technique de la Gazette des Terriers

### ● La végétation des mares remplit de nombreuses fonctions

#### Oxygénation de l'eau

Les plantes aquatiques, comme toutes les plantes, consomment du dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ) et rejettent de l'oxygène lors de la photosynthèse. Elles enrichissent donc l'eau des mares en oxygène ce qui est favorable à la faune aquatique qui utilise l'oxygène dissous dans l'eau pour respirer.

#### Épuration de l'eau

Lors de leur croissance, les plantes aquatiques et semi-aquatiques prélèvent les éléments nutritifs présents dans la mare (nitrates, nitrites et phosphates). Elles appauvrissent alors le milieu, ce qui est intéressant lorsque celui-ci souffre de pollution par engrais agricoles ou déjection animale. Un milieu riche en nitrates et en phosphates verra se développer une végétation abondante (massettes, lentilles d'eau,...) qui, si elle n'est pas gérée, peut conduire à l'eutrophisation ou au comblement de la mare (voir Fiche Technique n° 3). L'eutrophisation est l'asphyxie du milieu par une prolifération d'algues filamenteuses et/ou de lentilles d'eau. La végétalisation d'une mare avec des massettes, des roseaux ou des rubaniers qui sont régulièrement fauchés permet, par exemple, de faire disparaître les algues filamenteuses. Mais, si l'origine des éléments minéraux est une épaisse couche de vase, un léger curage s'impose.

Les végétaux peuvent aussi emmagasiner ou dégrader certaines molécules polluantes. C'est pourquoi, le système de filtre planté est maintenant de plus en plus utilisé pour le traitement des eaux que ce soit dans les stations d'épuration collectives ou individuelles.

## Accueil de la faune

La grande variété de végétaux qui se développe en fonction du niveau d'eau offre une forte capacité d'accueil pour une faune spécifique : insectes, crustacés, mollusques et vers broutent les algues du fond de la mare, les libellules et les amphibiens fixent leurs œufs et leurs larves aux végétaux.

Mais la Couleuvre vipérine, faussement nommée Aspic d'eau, le chevreuil et la chauve-souris ou encore les oiseaux insectivores viennent aussi s'abreuver ou se nourrir dans ou près de la mare qui forme un mini écosystème dont la richesse en espèces ne dépend pas de sa taille.

## Rétention des sédiments

Située en fond de vallon, elle retient les sédiments amenés par ruissellement.

## Valeur paysagère

Enfin, la diversité de forme des plantes aquatiques, la variété des couleurs, l'odeur de la menthe et la verticalité des roseaux apportent une touche sensible agréable.

## • Les plantes poussant dans l'eau : les hydrophytes

Elles développent la totalité ou presque de leur appareil végétatif dans l'eau : le milieu aquatique les héberge, les soutient, leur permet de croître et de se reproduire. On peut différencier les plantes qui sont accrochées au fond de l'eau (callitriches, potamots, nénuphars, myriophylles, renoncules...) de celles qui flottent plus ou moins à la surface (algues, lentilles d'eau,...).



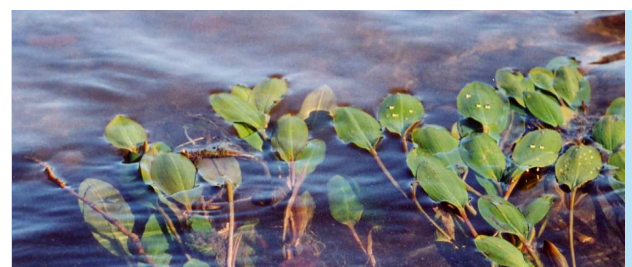
Les Lentilles d'eau témoignent d'un milieu chargé en éléments nutritifs



Callitriche



Une Characée, algue généralement indicatrice d'une bonne qualité de l'eau



Les Potamots regroupent de nombreuses espèces

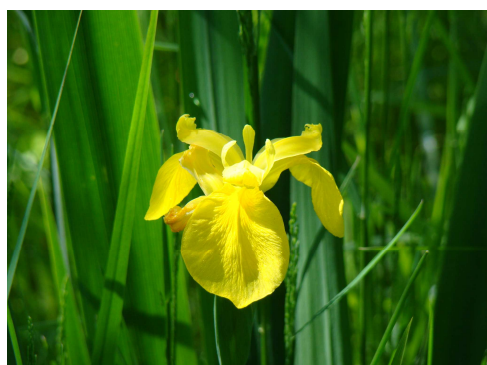


Potamot crépu

## • Les plantes poussant sur les berges : les héliophytes

D'autres végétaux, les héliophytes, ont leur appareil reproducteur (fleurs) totalement aérien. Ils peuvent garder tout ou partie de leur appareil végétatif dans l'eau ou dans un substrat vaseux gorgé d'eau, ou même n'avoir leurs racines dans un milieu humide qu'à un seul moment de leur cycle de vie.

Roseaux, Massettes, Carex, Joncs, Iris, Menthe, Salicaire, Véroniques aquatiques et Lycopse d'Europe poussent plutôt sur les berges. Plantain d'eau, Cresson de fontaine et Ache sont souvent vus en partie immergés.



Iris jaune



Massette



Lysimaque



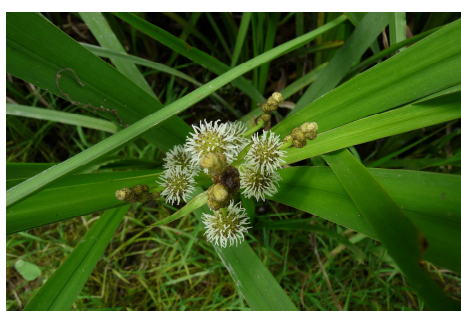
Laïche penchée



Plantain d'eau



Salicaire



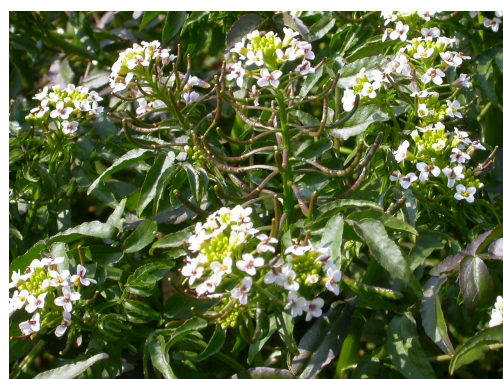
Rubanier dressé



Véronique beccabunga

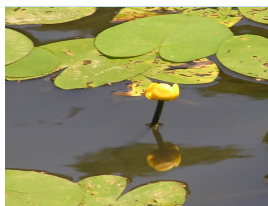


Menthe aquatique

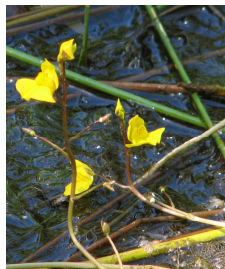


Cresson de fontaine

## ● Attention ! Certaines espèces sont protégées...



Nénuphar jaune



Utriculaire

Le Nénuphar jaune, la Véronique à écusson, l'Utriculaire vulgaire sont protégés. Ces espèces rares et menacées poussent peut-être dans votre mare. Il est interdit par la loi de les détruire et de les cueillir et donc de les prélever pour les replanter.



Véronique à écusson

## ● ... et d'autres sont invasives

La Jussie, le Myriophylle du Brésil et l'Elodée du Canada sont des plantes exotiques, introduites dans le milieu naturel par l'homme et qui ont tendance à proliférer au point d'étouffer tout un plan d'eau et d'empêcher tout autre végétal de se développer. Ne les introduisez pas, ne les déplacez pas (voir Fiche Technique n°8). Si vous constatez leur présence sur votre plan d'eau, contactez la Cellule d'Assistance Technique à l'ADASEA du Gers pour mettre en place une gestion adaptée.



Jussie

## ● Bibliographies

*Les principaux végétaux aquatiques du Sud-Ouest de la France* - Agence de l'Eau Adour-Garonne - 190p. FARE A., DUTARTRE A., REBILLARD J.P., 2001

*Zones humides du bassin Adour-Garonne. Manuel d'identification de la végétation* - Agence de l'Eau Adour-Garonne - 128p. BLANCHARD F., CAZE Grégory, CORRIOL Gilles & LAVAUPOT Nadino, 2007

*Créer une mare* - Dossier Technique de la Gazette des Terriers, Fédération des clubs CPN, juin 1998, 67 p.

## ● Contacts

Pour l'identification des espèces et les mesures de gestion à mettre en place :



**ADASEA DU GERS**  
Cellule d'assistance technique à la gestion des zones humides  
Maison de l'Agriculture  
Route de Mirande  
BP 70161  
32003 AUCH CEDEX  
Tél. : 05.62.61.79.50  
a032@adasea.net  
<http://www.adasea32.net>



**NATURE MIDI-PYRENEES**  
Association de Protection de la Nature  
16, rue de Tivoli  
31 068 TOULOUSE CEDEX  
Tél. : 05 34 31 97 32  
[contact@naturemp.org](mailto:contact@naturemp.org)  
<http://naturemp.org>



**Association Botanique Gersoise**  
Mairie  
32550 PAVIE  
[Botanique32@free.fr](mailto:Botanique32@free.fr)  
<http://assobotanique32.free.fr>

Participez à la connaissance et à la protection des plantes du Gers en transmettant vos observations d'espèces protégées à :

## ● Programme cofinancé par

